

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Jean Macé
Ecole maternelle Jean Macé
Troyes (Aube - 10)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0100571S_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Jean Macé
Ecole maternelle Jean Macé
Troyes (Aube - 10)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0100571S_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Laure HITON	Ingénieur de projet
Vérificateur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école maternelle Jean Macé est localisée au 19 place Jean Macé à Troyes dans le département de l'Aube (10). Cette école, propriété de la Mairie de Troyes, accueille 107 enfants âgés de 3 à 6 ans. L'école maternelle fait partie du groupe scolaire Jean Macé qui comprend également une école élémentaire. L'école élémentaire fait l'objet d'un rapport spécifique (0100818K_RNPP).

L'école maternelle comprend sur une surface d'environ 5 850 m² :

- un bâtiment principal, construit sur un niveau de sous-sol ventilé naturellement. Ce bâtiment accueille les salles de cours, la salle d'éveil ;
- un gymnase partagé avec l'école élémentaire ;
- un logement de fonction construit sur un sous-sol ;
- des espaces extérieurs :
 - o une cour de récréation avec des préaux et des zones enherbées ;
 - o un jardin récréatif, un jardin privatif réservé au logement de fonction ;
 - o un terrain de sport à proximité du gymnase.

Au cours de la visite, il a été constaté que le bâtiment était en bon état (pas de fissures observées sur les dalles, murs et plafonds). Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

L'école maternelle est visée par un diagnostic des sols de la démarche nationale « Etablissements sensibles » du fait de sa contiguïté supposée avec une activité de bonneterie inventoriée dans la base de données BASIAS (n°CHA1005172).

L'étude historique a montré que ce site BASIAS était en réalité localisé à 30 m de l'établissement (par le gymnase), et à 110 m des lieux fréquemment occupés par les enfants de maternelle.

Cette étude a également mis en évidence la présence de deux autres sites BASIAS à proximité de l'établissement : une ancienne chocolaterie à 40 m au nord de l'établissement (BASIAS n°CHA1005009) et une ancienne activité de broderie mécanique (BASIAS n°CHA1005010) située à plus de 100 m au sud des lieux de vie de l'établissement.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique local indique que la première nappe d'eau souterraine se trouve à faible profondeur (moins de 5 m). L'écoulement naturel de la nappe est orienté du sud vers le nord.

L'école maternelle est donc positionnée en aval hydraulique de l'ancienne usine de broderie mécanique (BASIAS n°CHA1005010), en latéral hydraulique de la bonneterie (BASIAS n°CHA1005172) et en amont hydraulique de la chocolaterie (BASIAS n°CHA1005009).

Influence potentielle des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école maternelle, avec logements de fonction et jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'ingestion de sols :
L'établissement n'est pas superposé à d'anciennes activités industrielles. De plus, aucune activité susceptible d'émettre des poussières n'a été recensée à proximité de l'établissement. Ce scénario n'est pas retenu.
- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :
Aucune activité industrielle n'a été retenue comme pouvant engendrer une influence sur la qualité des milieux au droit de l'établissement en raison de l'éloignement des anciennes activités recensées et du contexte hydrogéologique par rapport aux lieux de vie de l'établissement.
- l'ingestion d'eau potable par les enfants :
Les réseaux d'eau potable ne traversent pas l'emprise d'anciens bâtiments industriels, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est donc pas retenue.

Compte tenu des informations collectées, de la configuration du site, et en particulier de l'éloignement des lieux de vie par rapport aux anciens sites industriels, nous proposons donc le classement de l'établissement n°0100571S « école maternelle Jean Macé » en catégorie « **A : Les sols de l'établissement ne posent pas de problème** ».

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».